

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Des Jeux Olympiques en Suisse et à Lausanne : l'épreuve de démocratie directe a-t-elle disparu du programme ?
Initiant-e(-s) : Ilias Panchard

En août dernier, nous apprenions dans la presse la volonté de Swiss Olympic de présenter une candidature au CIO pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2030. Après quatre projets de candidatures refusées par la population (Lausanne en 1988 pour les JO de 1994, les Grisons en 2013 pour les JO de 2022, les Grisons en 2017 pour les JO de 2026 et le Valais en 2018 pour les JO de Sion 2026), la Suisse tente cette fois d'organiser des JO répartis sur plusieurs sites déjà existants dans les quatre régions linguistiques du pays.

En tant que capitale olympique, Lausanne est annoncée pour accueillir notamment la cérémonie d'ouverture. Le financement de l'événement tel qu'annoncé reposerait principalement sur des fonds privés. Trois éléments en particulier vont susciter de nombreuses interrogations critiques : les infrastructures à disposition, le transport des athlètes, délégations et du public ainsi que l'adhésion populaire.

Sur les infrastructures existantes, il faudra attendre de voir le contenu détaillé du projet. Pour l'instant, aucun gage environnemental n'a semble-t-il été exigé par le Parlement et les récents événements de Zermatt ne contribuent pas à donner confiance dans une prise en considération sérieuse de l'environnement lors de l'organisation de grands événements sportifs. De plus, les problèmes causés par l'impact du réchauffement climatique en 2030 devront être précisément analysés.

Concernant la consultation de la population, il convient de rappeler que les quatre précédentes candidatures suisses ont été clairement refusées en vote populaire. En 1988, la population lausannoise avait largement refusé la candidature de la ville aux JO d'hiver de 1994 (62% de Non). Plus récemment, 53% des grison-ne-s ont voté contre l'organisation des JO d'hiver de 2022, 54% des Valaisan-ne-s ont refusé l'organisation des JO d'hiver Sion 2026 et encore 60% des grison-ne-s n'ont pas voulu des JO d'hiver de 2026.

Ces quatre refus - lors desquelles les Vert-e-s et les organisations environnementales ont joué un rôle clé dans le succès de la mobilisation contre des projets largement soutenus par les acteurs-rices politiques, économiques et sportifs - s'expliquent principalement par des craintes liées aux enjeux financiers et environnementaux.

Étant donné que la Ville serait concernée par l'organisation de la cérémonie d'ouverture ainsi que plusieurs épreuves sur des sites lausannois, et vu l'absence potentielle de réel débat démocratique au niveau fédéral, cette interpellation a pour but d'obtenir quelques informations préalables pour l'instant absentes du débat.

Conseil communal de Lausanne

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

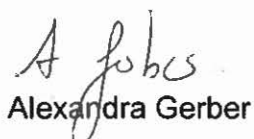
- 1) Les trois dernières olympiades d'hiver (Sotchi, PyeongChang, Pékin) ayant notamment été marqué par de graves atteintes à l'environnement, un recours massif à l'enneigement artificiel, des coûts pharaoniques ou l'attribution des JO à des États peu démocratiques méprisant les droits humains des minorités, comment la Municipalité analyse la candidature suisse au regard de ces attributions récentes et considère-t-elle que le CIO est crédible quand ses dirigeant-e-s esquissent des pistes pour sortir du gigantisme des Jeux ?
 - 2) Comment et depuis quand la Municipalité de Lausanne a-t-elle été associée au développement de la candidature suisse pour les JO d'hiver 2030 ?
 - 3) Que pense la Municipalité du projet de candidature notamment sur les aspects financiers, environnementaux et climatiques ?
 - 4) À l'heure de l'accélération du réchauffement climatique, la Municipalité considère-t-elle qu'il est responsable et crédible d'organiser des JO d'hiver en Suisse à l'horizon 2030, 2034 ou après ?
 - 5) La Municipalité considère-t-elle que l'organisation d'événements gigantesques et ses nombreux impacts environnementaux peut être réellement compatible avec les objectifs ambitieux de son plan climat communal ?
 - 6) Les cantons, villes et communes suisses qui accueilleraient des sites de compétition ont-elles été consultée sur le projet initial de candidature ? Ces entités publiques seront-elles consultées à nouveau en cas de modification du projet par le CIO ? Si oui, leur avis sera-t-il contraignant ou uniquement consultatif ?
 - 7) La Municipalité prévoit-elle de consulter la population lausannoise d'une manière ou d'une autre ? Une votation populaire, au niveau fédéral et/ou des cantons et communes concernées, ne serait-elle pas le seul moyen démocratique valable au pays de la démocratie directe ?
 - 8) L'exécutif est-il déjà en mesure d'estimer les coûts financiers d'un tel événement pour la Ville ?
-

Lausanne, le 28 novembre 2023

Signataire(s) :

Ilias Panchard




Alexandra Gerber


Ariane Morin

Marie Thérèse Scingra 2

